

Programme étudiants syriens exilés en France

Bourses pour la formation supérieure

Le 30 mai 2019



Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères lance cette année la nouvelle édition de son programme de bourses d'études destiné aux étudiants syriens inscrits au sein d'établissements d'enseignement supérieur français. Depuis 2016, **plus de 200 étudiants** ont déjà bénéficié de ce programme.

Les candidats retenus bénéficieront du statut de boursier du gouvernement français et percevront une allocation mensuelle qui leur permettra de réaliser leur séjour d'études dans les meilleures conditions possibles.

Ce programme s'adresse à des **étudiants entrant en Licence 3, Master 1 ou Master 2** à la rentrée universitaire 2019. Il s'adresse également aux étudiants inscrits pour **une année de formation en Français Langue Etrangère (FLE)** pour l'année 2019/2020 dans l'objectif de s'inscrire en Master 1 l'année suivante.

Une description plus complète du programme se trouve [ici](#).

Merci de candidater en remplissant le [formulaire dédié](#).

Calendrier :

31 mai 2019 :Clôture des dépôts de candidature

Mi-juin 2019 :Réunion du comité de sélection

L'équipe du service Afrique du Nord-Moyen Orient de l'Agence Campus France se tient à votre disposition pour toute précision à l'adresse : [✉ syrie@campusfrance.org](mailto:syrie@campusfrance.org)